

Séance du jeudi 10 septembre 2026

Date de la convocation : 02/09/2026

Le jeudi 10 septembre 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Sébastien BRAYLÉ, Peggy AMALBERT, Christophe RAYNAUD, Géraldine NOEL, Christian DAVALAN, Marie DELCAYRE, Jean-Michel DOYEN, Stéphan POUGET, Pascal SANLEFRANQUE, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Jérôme MAGRE, Pierre RUTKOWSKI, Marine LENOIR, Lucie RYCKEWAERT, Paul MARION
Présents : 16	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 1	Représentés : Aline CHEVALIER représentée par Sébastien BRAYLÉ, Martine GRANET représentée par Peggy AMALBERT
Pour : 18	Excusés : Sandrine CARAMELLI
Contre : 0	Absents :
Abstentions : 0	

Secrétaire de séance : Géraldine NOEL

Délibération n°DE_2026_51

Objet : Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Économies d'Énergie du Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET) Territoire d'Énergie Tarn

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2224-34,
Vu le Code de l'Énergie et notamment ses articles L.221-1 et suivants,
Vu l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur,
Vu de la délibération du 19 Juin 2025 du Syndicat Départemental d'énergie du Tarn portant notamment sur l'approbation de la convention jointe en annexe,
Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de signer cette convention d'habilitation, afin de promouvoir les actions de maîtrise de la demande d'énergies réalisées par la Commune et de les valoriser par le biais de l'obtention de certificats d'économies d'énergie,

Vu le rapport de Monsieur Christian DAVALAN

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par 18 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

APPROUVE la convention proposée entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et à exécuter la Convention entre le SDET et la Commune d'adhésion au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie, ainsi que toutes pièces à venir.

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,

Sébastien BRAYLÉ



La secrétaire,
Géraldine NOEL